

## NOTE DE SERVICE

**DESTINATAIRES :** Directrices et directeurs de l'éducation, Conseils scolaires de district  
Agents et agentes de supervision et secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers  
des administrations scolaires  
Directrices et directeurs des écoles provinciales

**EXPÉDITRICE :** Marian Mlakar, directrice par intérim  
Direction du développement du leadership

**DATE :** Le 10 mai 2007

**OBJET :** *Évaluation du rendement du personnel enseignant chevronné: Guide des exigences et des modalités*

---

J'ai le plaisir de vous informer que le document *Évaluation du rendement du personnel enseignant chevronné: Guide des exigences et des modalités* est maintenant affiché sur le site Web du Ministère à <http://www.edu.gov.on.ca/fre/teacher/teachers.html> ainsi que les versions électroniques du formulaire de rapport sommatif, en français et en anglais. Des exemplaires sont en cours d'impression et seront bientôt distribués dans vos conseils scolaires.

Nous sommes heureux d'avoir appris que plusieurs conseils scolaires ont avisé la Ministre de leur mise en œuvre du processus révisé de l'évaluation du rendement du personnel enseignant chevronné durant cette année scolaire. Nous procédons aux prochaines étapes de l'élaboration d'une stratégie de formation globale à l'appui d'une mise en œuvre efficace du processus révisé de l'évaluation du rendement du personnel enseignant chevronné à l'échelle de l'école et des conseils scolaires. La stratégie repose sur un partenariat avec les conseils, les fédérations de personnel enseignant, les associations des directions d'école et autres intervenants aux niveaux local, régional et provincial.

Comme point de départ, le Ministère met sur pied un comité coordonnateur provincial pour obtenir les points de vue, la rétroaction, les conseils et les recommandations liés à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie de formation. Nous invitons des représentants des associations des directions d'école, des fédérations du personnel enseignant, du Conseil ontarien des directions d'éducation, des associations des agents et agentes de supervisions et des représentants du Ministère, y compris la Direction des services régionaux en tant que membres permanents du comité. D'autres organismes seront invités à offrir leur expertise et leurs suggestions au besoin. La première réunion du comité aura lieu à la fin mai. Je vous tiendrais au courant des échéanciers et des précisions concernant la stratégie au fur et à mesure qu'ils se produiront.

Je tiens à vous remercier pour vos efforts soutenus et je vous invite à communiquer avec moi vos questions ou commentaires au 416 325-1079.

La directrice par intérim,



---

Marian Mlakar